

À Melun, le 29 février 2024

Le 9 février 2024 s'est tenu un CSAL avec pour seul point à l'ordre du jour l'adoption du règlement intérieur du CSAL.

\*\*\*

## Suppressions d'emplois, la Direction persiste et signe !

Dans sa déclaration liminaire, Solidaires finances Publiques 77 a souhaité revenir sur les propos amplement insatisfaisants tenus par notre Directrice lors l'invasion du CSAL du 30 janvier, en réponse aux interventions des agents.

En effet, nous ne pouvons accepter qu'elle maintienne qu'il n'y ait aucune suppression d'emplois à la DDFiP 77 en 2024 alors qu'au 1<sup>er</sup> septembre, la DDFiP 77 comptera 18 emplois en moins.

De tels propos ne sont pas audibles. En effet l'information portée par les RH aux agents dont l'emploi est supprimé indique bien : Agent concerné par la suppression de leur poste au 01/01/2024.

La Présidente confirme de nouveau que ces emplois ne sont pas supprimés mais transférés vers l'antenne du SIE de Verdun, et vers les Services Appui à la Publicité Foncière. Elle est cependant bien consciente que ce n'est pas indolore pour les agentes et agents concernés et qu'ils devront participer au mouvement de mutation. Elle précise tout de même que ce ne sont que quelques agents impactés puisque la Direction avait veillé à geler les postes en amont. Pour rappel, ce sont tout de même 10 collègues qui ont perdu leur poste au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et les effectifs des services sont bien amputés de 18 emplois.

Sur les sujets emplois et indemnitaire, la Présidente renvoie de nouveau le sujet au niveau national et précise que la Directrice fera bien remonter nos revendications à la Direction Générale.

## Fiches de signalement, une information en temps réel pour être réactif.

Les fiches de signalements sont des éléments essentiels à l'exercice de nos fonctions c'est pourquoi Solidaires Finances Publiques 77 a réaffirmé sa demande d'être informé en temps réel des différentes fiches déposées. Cela est nécessaire pour être réactif et mener une enquête si besoin. La Direction indique qu'elle continuera à les envoyer au fil de l'eau. Cependant, elle nous informe qu'une réunion est prévue le 09/02/24 après-midi avec la Direction Générale au sujet du nouveau dispositif de transmission et du nouvel outil « SignalFIP ». La Direction indique aussi être dans l'attente de la circulaire sur le dialogue social qui définira le nouveau dispositif de transmission des fiches et qu'elle se soumettra à celle-ci.

## Règlement intérieur du CSAL : Quelle belle mascarade ?!

Pour rappel, nous avons été convoqués le 14 décembre 2023 en Formation Spécialisée (FS) afin d'échanger sur le règlement intérieur type proposé par la DG. Nous avons apporté des amendements à ce règlement intérieur qui ont fait l'objet de votes des représentants des personnels et ont été adoptés à la majorité lors de cette séance.

Quel triste constat nous avons pu faire, lorsque nous avons pris connaissance des documents de travail pour ce CSAL. Ils étaient à l'identique de ceux fournis avant la séance du 14 décembre ! Les propositions faites par les organisations syndicales n'ont pas été prises en considération par la Direction !

Nous avons tenu une instance pour laquelle nous avons fourni un travail en amont, débattu des différents amendements, procédé à des votes pour RIEN ! Quel signe est envoyé par la Direction pour le dialogue social ?

La direction explique qu'elle suit la ligne fixée par Bercy, aucune marge de manœuvre n'est possible au niveau local pour changer le règlement intérieur, le but étant l'harmonisation au sein de l'ensemble des Directions. Solidaires Finances Publiques 77 réaffirme la nécessité d'un règlement intérieur propre à chaque Direction qui prenne en compte leurs particularités (par exemple, les particularités géographiques pour le remboursement des frais de déplacements des représentants titulaires et suppléants).

Néanmoins, la Direction nous indique que nos propositions seront remontées à la Direction Générale. La circulaire sur le dialogue social est prévue pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre, et devrait intégrer certaines remontées des directions.

Devant cette situation, où aucun dialogue n'est possible au niveau local, les élus Solidaires Finances Publiques 77, rejoints par l'ensemble de l'intersyndicale DDFiP 77, ont demandé à passer directement au vote du règlement intérieur. La plaisanterie ayant assez duré, nous ne siégeons pas pour jouer une pièce de théâtre. Après une suspension de séance, l'intersyndicale de la DDFiP 77 a voté à l'unanimité contre le règlement intérieur et voté une délibération commune reprenant des demandes de modifications du règlement. La Direction dispose de deux mois pour y répondre.

### **La mise en place du flex-office, parfaite illustration du jusqu'au boutisme de notre Direction**

Ce mépris à l'égard des représentants du personnel, Solidaires Finances Publiques 77 l'avait déjà mis en avant dans ses propos liminaires, en s'appuyant sur la mise en place du flex-office au SGC Melun et la trésorerie des hôpitaux du Sud Seine-et-Marne.

Pour rappel, Solidaires Finances Publiques 77 a exprimé à de nombreuses reprises ses réserves sur ce projet et voté « contre ». Nous avons notamment mis en avant la vétusté de la Cité administrative en posant le questionnement d'un tel investissement (400 000 €) alors que la Cité administrative devrait connaître dans les prochaines années d'importants travaux de rénovation.

Pour la Direction, cela n'était pas un problème, les travaux, étant extérieurs, n'impacteraient pas ces bureaux tout neufs.

Courant janvier, après le droit d'alerte déposé par Solidaires Finances Publiques 77 pour une absence de chauffage à l'accueil du SIP de Melun dans le bâtiment B de la cité administrative, abritant également le SGC et la Trésorerie Hospitalière, nous apprenons que l'absence de chauffage est un problème bâtimentaire.

Le lundi 29 janvier 2024, lors de la réunion à la Préfecture afin de nous présenter l'avancée du dossier de rénovation de la Cité administrative, les représentants de Solidaires Fonction Publique ont demandé l'impact des travaux de rénovation et de l'absence de chauffage sur les bureaux flex-office tout neufs. La Préfecture nous a alors répondu que si nous voulions du chauffage au bâtiment B, il faudrait toucher à ces bureaux.

Voilà où mène le jusqu'au boutisme de la Direction, seulement pour une question d'affichage, de vitrine alors que l'arrière-boutique est dans un piteux état.

Mais avant cette rénovation de la Cité, Solidaires Finances Publiques 77 a demandé à la Direction, comment elle comptait chauffer ces locaux flambants neufs lors de l'hiver 2024 ?

La Direction apporte quelques précisions sur les travaux de la cité administrative et confirme que lors de la rénovation, le système de chauffage sera changé. Actuellement une expertise est menée par la Préfecture concernant le chauffage. La Direction assure qu'elle prendra les mesures afin que les locaux soient chauffés et n'exclut pas un recours aux radiateurs d'appoint si la situation n'évoluait pas.

\*\*\*

## Questions diverses :

- CFP de Lagny-sur-Marne :

Solidaires Finances Publiques 77 a demandé quelle sera l'organisation de l'accueil de Lagny-sur-Marne pendant les travaux.

La Direction répond que le début des travaux est prévu après la campagne IR soit pas avant fin juillet 2024. Pour l'accueil des usagers, elle envisage deux possibilités, soit de mettre en place un accueil à la Trésorerie Hospitalière ou de déporter l'accueil vers un autre local. Rien n'est encore décidé, ce point est en cours de projet.

- CFP de Montereau-Fault-Yonne :

Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé que sur le site de Montereau-Fault-Yonne les usagers circulent toujours dans les parties privatives lorsqu'ils se rendent à un rendez-vous. Quelle solution est donc proposée par la Direction ?

Il est envisagé de créer une porte d'accès à proximité du sas, ce qui permettrait pour les agents d'accueillir et de raccompagner les usagers avec un accès direct. De plus, la Direction rappelle qu'aucun agent ne doit être seul en zone d'accueil et cette directive a été formalisée auprès des Responsables de Service (RDS).

Nous alertons, de nouveau, à ce sujet compte tenu d'une réalité qui est tout autre. Très peu de RDS ont mis en place cette directive !

La Direction nous annonce que les RDS seront prochainement reçus dans le cadre du dialogue de gestion et qu'à cette occasion un rappel de cette directive sera fait.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 77 demandent à ce que ce soit le cadre A en charge de l'accueil qui assure cette mission, plus particulièrement lors des accueils sur rendez-vous, proposition validée par la Direction.